

Transcription de vidéo

Titre de la vidéo :

Description de la démarche, du contenu et le format du mémoireⁱ

Description de la vidéo :

Cette vidéo présente la description de la démarche, du contenu et du format du mémoire de la maîtrise en éducation à l'Université de Saint-Boniface.

Production de la vidéo :

Cette vidéo a été préparée par la Faculté d'éducation en collaboration avec le Service des technologies d'apprentissage à distance de l'Université de Saint-Boniface. Le contenu et la narration de cette vidéo d'information ont été préparés par le professeur Jules Rocque. Le design de la vidéo et le contenu ont été mis en place par le Service des technologies d'apprentissage à distance (Jamie Morneau et Julie Joannis).

Narration :

Jules Rocque, professeur à la faculté d'éducation

Adresse Web de la vidéo :

<http://ustboniface.ca/documents-med-videos>

Transcription :

Introduction

L'objectif du présent tutoriel est de décrire la démarche, de préciser le contenu et de présenter le format du mémoire (volets écrit et oral)ⁱⁱ.

N. B. *Ce tutoriel sert de guide générique. Il peut y avoir des nuances et des variations au niveau des définitions et des précisions sur le contenu que doivent renfermer les travaux écrits d'une direction à*

l'autre. L'étudiant ou l'étudiante doit donc rédiger son travail en respectant les consignes émises par sa direction.

N. B. *La terminologie, la définition, le contenu et l'ordre des chapitres peuvent varier d'une direction à l'autre. Les choix retenus pour ce tutoriel ne servent que d'exemples aux fins d'illustration.*

À titre de rappel.

Il est important que l'étudiant ou l'étudiante et la direction s'entendent sur les conditions acceptables de part et d'autre pour établir une relation basée sur la confiance mutuelle. Pour encadrer et régir cette relation, il faut porter attention au formulaire « Lignes directrices pour le Directeur et l'Étudiant »ⁱⁱⁱ, ce qui contribuera à soutenir l'engagement envers une collaboration fructueuse.

LE MÉMOIRE

Définition^{iv}

Le mémoire constitue l'étape finale de l'évaluation et détermine l'attribution du grade de maîtrise en éducation (M. Éd.). Il vise à démontrer les compétences en recherche de l'étudiant ou l'étudiante et sa maîtrise d'un champ de spécialisation. (*Guide étudiant*, 2017, p. 8).

Le mémoire comprend deux **volets** : écrit et oral.

VOLET ÉCRIT

Le volet écrit du mémoire comprend deux éléments : la proposition et le mémoire.

- **Proposition**

La proposition de mémoire est un document sommaire d'une longueur variable qui comprend une proposition de titre et l'ébauche des trois premiers chapitres du mémoire : 1) la problématique à l'étude, la ou les questions de recherche et les objectifs; 2) la recension des écrits, et 3) la méthodologie.

- **Mémoire**

Le mémoire est un document substantiel d'une longueur variable qui comprend l'Introduction : 1) la problématique à l'étude, la

question de recherche et les objectifs; 2) la recension des écrits; 3) la méthodologie; 4) le recueil des données; 5) l'analyse des données et l'interprétation des résultats; et, la conclusion.

VOLET ORAL

La démarche du mémoire comprend deux moments de soutenance d'une durée chacune d'environ 75 à 90 minutes.

La première est à la suite du dépôt de la proposition de mémoire et la deuxième, à la suite du dépôt du mémoire.

Soulignons que les membres du jury doivent donner leur approbation à la direction du volet écrit de la proposition et du mémoire avant de procéder au volet oral. Les membres du jury ont au moins 10 jours pour évaluer le document écrit. La direction peut demander que la proposition soit envoyée plus tôt (p. ex. 14 à 21 jours) avant la soutenance.

Si jugé acceptable (avec ou sans modifications et/ou révisions mineures), l'étudiant ou l'étudiante procède à la soutenance de la proposition de mémoire ou du mémoire.

DÉMARCHE – VOLET ÉCRIT

La préparation du volet écrit du mémoire peut comprendre plusieurs étapes. L'étudiant ou l'étudiante devra en discuter avec sa direction avant d'entreprendre son travail.

Voici quelques étapes à considérer :

➤ **Première étape : la rencontre préparatoire^v**

Cette étape permet à l'étudiant ou l'étudiante d'entamer un dialogue avec la direction tout en poursuivant sa réflexion sur la thématique du mémoire.

Certaines questions peuvent être considérées. En voici quelques-unes, à titre d'exemple :

- 1) Quels sont les principaux objectifs de la rédaction d'un mémoire?

- 2) Quel est le sujet de recherche qui intéresse l'étudiant ou l'étudiante?
- 3) Comment est-il arrivé ou est-elle arrivée à choisir le sujet?
- 4) Comment faire pour éviter que le sujet soit trop vaste?
- 5) Quels types de documents doivent être consultés et qu'en disent les auteurs sur le sujet?
- 6) Pourquoi est-ce important de considérer plusieurs types de documents dans la préparation d'un mémoire? (P. ex. des articles scientifiques; des rapports de recherche; des articles de revue professionnelle; des chapitres de livres; etc.)
- 7) Est-ce que vous savez comment accéder et utiliser les banques de données? (Pour en connaître davantage, passez à la section « **Banques de données** » dans ce tutoriel.)
- 8) Quel sera le système organisationnel retenu pour organiser les informations essentielles qui seront recueillies en lisant la documentation? (Voir Angers, 2005, p. 15-17).

➤ **Deuxième étape : l'élaboration d'un plan**

Une fois la rencontre préparatoire terminée, l'étudiant ou l'étudiante devra procéder à un premier déblayage de la littérature portant sur la thématique retenue. Il faudra préciser la problématique à l'étude et procéder à l'élaboration d'un plan.

Le plan, de taille restreinte (3 à 5 pages), se construira à partir des informations recueillies. Certains éléments pourraient y figurer, notamment :

- 1) **Introduction de la problématique** : amener le sujet; préciser pourquoi l'aborder en soulignant la pertinence pour le monde de l'éducation ou le milieu dans lequel évolue l'étudiant ou l'étudiante) tout en donnant un aperçu de la littérature; ce qu'en disent les auteurs; quelques points clés seulement).
- 2) **Opérationnalisation du problème de recherche** : formuler une hypothèse ou un objectif de recherche; commencer l'analyse conceptuelle de l'hypothèse ou de l'objectif et s'assurer de la faisabilité de la recherche en se demandant si

l'étude est réalisable, compte tenu des ressources humaines et/ou matérielles disponibles et le délai prévu?

- 3) **Méthodologie de recherche** : à la lumière de la consultation préliminaire de la littérature, explorer quelques méthodes et techniques de recherche pour en faire un choix en fonction du problème à l'étude.

Astuces :

- ✓ donnez des sources scientifiques pour appuyer les trois premiers éléments du plan (Auteur, année)
- ✓ dressez une liste de références bibliographiques préliminaires en respectant les normes APA^{vi}
- ✓ trouvez des opinions divergentes, opposées et variées sur la question tout en explorant des sources variées en provenance de différents pays et continents
- ✓ structurez votre plan en vous souciant d'une organisation cohérente, logique et claire.

N. B. L'étudiant ou l'étudiante doit présenter son plan à sa direction et recevoir son approbation AVANT de poursuivre la rédaction de sa proposition du mémoire.

➤ **Troisième étape : la proposition**

Une fois le plan accepté, l'étudiant ou l'étudiante poursuit l'exploration de la documentation sur le sujet en fouillant les banques de données et procède à la rédaction de sa proposition telle que décrite précédemment.

Comité d'éthique de la recherche^{vii}

L'étudiant ou l'étudiante qui compte approcher des sujets humains dans la réalisation de son mémoire de maîtrise (p. ex. questionnaire, observations des sujets, entretiens, etc.) doit préparer une « *Demande d'évaluation d'un protocole d'éthique*^{viii} » et obtenir l'approbation du Comité d'éthique de la recherche AVANT de procéder à la réalisation de son mémoire.

Avant de procéder au dépôt de la demande d'éthique, l'étudiant ou l'étudiante doit : 1) avoir reçu l'approbation de sa direction et 2) avoir réussi la soutenance de sa proposition.

Si l'étudiant ou l'étudiante compte faire appel à des sujets en milieu scolaire (p. ex. membres du personnel, élèves, parents), il ou elle devra communiquer avec la personne responsable de la recherche à la division scolaire. Ce comité devra donner son approbation avant de procéder à la collecte de données. Il faut prévoir cette étape bien avant la collecte des données, sinon le processus peut être retardé. La réponse de la division scolaire devra aussi être incluse dans la demande d'évaluation du comité d'éthique.

➤ **Quatrième étape : la collecte des données**

Une fois la proposition acceptée et l'approbation reçue du comité d'éthique (au besoin), l'étudiant ou l'étudiante procède à la collecte des données selon sa devise méthodologique.

➤ **Cinquième étape : l'analyse des données et l'interprétation des résultats**

Une fois la collecte de données terminée, l'étudiant ou l'étudiante procède à l'analyse des données et à l'interprétation des résultats. Il se peut que l'étudiant ou l'étudiante fasse appel à des logiciels de traitement de données, pour l'analyse, tant qualitative que quantitative (p. ex. SPSS – Statistical Package for the Social Sciences, NVivo, Provalis, etc.). La direction du mémoire pourra l'orienter afin de recevoir l'appui nécessaire pour cette étape.

L'étudiant ou l'étudiante devra se familiariser avec le logiciel retenu, et ce, avant de débiter son analyse. Cette étape lui permettra de mieux planifier l'emploi de son temps et d'avancer plus rapidement dans les étapes qui restent à franchir en vue de la rédaction de son mémoire.

DÉMARCHE – VOLETS ORAUX^{ix}

A) Proposition d'étapes à franchir

La direction, de concert avec l'étudiant ou l'étudiante, choisit des dates provisoires pour ces soutenances et les membres du jury doivent **donner leur approbation** à la suite de la lecture et de l'évaluation des documents écrits (proposition et mémoire) avant de procéder au volet oral.

Proposition du déroulement de la soutenance

La soutenance peut prendre différentes formes, c'est pourquoi l'étudiant ou l'étudiante devra en discuter avec sa direction afin de connaître la démarche, le contenu, le format et la durée souhaités.

En règle générale, la soutenance a une durée globale d'environ **90 minutes**. Elle comprend certains éléments essentiels :

- 1) **Préconférence** : la direction rencontre d'abord les membres du jury pour revoir l'évaluation du volet écrit et préciser le déroulement de la soutenance (**durée approximative de 10 minutes**).
- 2) **Présentation** : l'étudiant ou l'étudiante brosse un tableau sommaire du document exposant surtout sur les trois premiers chapitres du mémoire : la problématique, la recension des écrits et la méthodologie (**durée approximative de 30 à 40 minutes**).
- 3) **Période de questions/dialogue** : les membres du jury procèdent à une période de questions qui permet à l'étudiant ou l'étudiante de démontrer son niveau de maîtrise du sujet traité (**durée approximative de 30 minutes**).
- 4) **Délibérations** : les membres du jury (en l'absence de l'étudiant ou l'étudiante) procèdent à la délibération afin de déterminer si la soutenance est réussie ou non (**durée approximative de 10 minutes**).
- 5) **Décision** : la direction convoque l'étudiant ou l'étudiante et en présence des membres du jury annonce la décision finale. Les membres du jury signent le formulaire requis en précisant s'il s'agit d'un « succès » ou d'un « échec ». Il se peut que l'étudiant ou l'étudiante soit obligé d'effectuer des révisions au document écrit dans un délai prescrit conformément aux exigences du jury (**durée approximative de 10 minutes**).

N. B. L'étudiant ou l'étudiante peut recevoir d'autres consignes ou précisions de la part de sa direction et devra en tenir compte en préparant la soutenance.

Toutes les ressources référencées dans cette vidéo ont été compilées dans le document « Ressources complémentaires aux vidéos » disponible sur le site Web de l'USB.

Ce document comprend donc les liens vers des documents Web et les coordonnées actuelles de toutes les personnes-ressources.

Vous trouverez sur cette même page Web la transcription de cette vidéo ainsi que des liens vers d'autres vidéos reliées à la Maîtrise en éducation.

ⁱ À moins d'indication contraire, l'information du tutoriel provient du document *Programme de maîtrise en éducation – Guide étudiant* (version du mois d'avril 2017) de l'Université de Saint-Boniface, disponible en ligne : <http://ustboniface.ca/admission/document.doc?id=205>

ⁱⁱ Afin de connaître toutes les particularités de l'examen de synthèse, veuillez consulter le *Guide étudiant* et la conseillère aux études supérieures.

ⁱⁱⁱ Formulaire disponible : <http://ustboniface.ca/documents-maitrise-en-education>

^{iv} Certains éléments de cette tranche sont repris en partie ou intégralement du tutoriel 3.

^v Adaptation de Maurice Angers (2005). *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines* (4^e éd.), Anjou, QC : Les Éditions CEC inc., 12-17.

^{vi} Consultez les outils en ligne : <http://ustboniface.ca/normes-APA?>

^{vii} Les politiques, les lignes directrices et les formulaires sont disponibles en ligne : <http://ustboniface.ca/politiques-recherche-sujets-humains>

^{viii} Les politiques, les lignes directrices et les formulaires sont disponibles en ligne : <http://ustboniface.ca/politiques-recherche-sujets-humains>

^{ix} Le contenu de cette section est une légère adaptation extrait du tutoriel 4.